Note de lecture: Rapport de la cour des comptes

Publié le 10 juin 2026 par yoann



©

La Cour des Comptes vient de publier un rapport sur la politique d'amélioration de la qualité des soins dans les établissements de santé. Inutile de s'arrêter sur le communiqué accompagnant cette publication, reprenant son introduction ! Il extrapole les économies qui pourraient être réalisées à partir d'une étude de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) de 2017 ! Il n'évoque pas, par contre, les conséquences des politiques d'étranglement financier des hôpitaux sur la qualité des soins.

Mais comme souvent dans les rapports de la Cour des Comptes il est intéressant d'aller voir dans le détail, au-delà des aspects politiquement mis en avant. Globalement, on en retient un avis nuancé de la cour des comptes sur les politiques menées pour améliorer la qualité des soins. On note la confusion à travers l'ensemble des instances

d'évaluation qui ne communiquent par forcément ensemble : la HAS (Haute Autorité de Santé), les ARS (Agences Régionales de Santé), la Sécurité Sociale et d'autres ! On apprécie que ce rapport note que les questions d'inégalités d'accès aux soins, de coût pour les malades ne sont jamais prises en compte ! Il s'agit là d'un facteur essentiel de non-qualité de notre système de soins.

De même on y lit : « *En outre, alors qu'ils sont à l'origine de nombreuses plaintes et réclamations et d'articles de presse relatant des décès suspects, les services d'urgence hospitalière ne font l'objet d'aucun indicateur de qualité* »

On partage aussi le scepticisme sur les procédures d'accréditation. Un long passage est consacré aux incitations financières à la qualité. Si on ne peut qu'être d'accord avec la complexité de ces dispositifs, le principe même est inquiétant : réduire les moyens financiers là où la qualité n'est pas au rendez-vous ne va pas aider à l'amélioration ! Tout du moins en ce qui concerne le service public, là où l'argent public n'est pas utilisé pour des intérêts privés, les moyens doivent être donnés pour la qualité partout !

Bien d'autres éléments pourraient être relevés dans ce rapport, plutôt touffu. Et comme toujours dans les rapports de la Cour des Comptes des conseils que l'on préférerait ne pas voir suivis, comme la reprise des préconisations de l'Académie de Médecine de 2023 concernant les maternités de moins de mille accouchements. N'hésitez pas à le lire – on parle aussi du rôle des représentants des usagers.

Vous pouvez le trouver ici :

https://fms2i.r.sp1-brevo.net/mk/cl/f/sh/SMK1E8tHeFuBmnl0CkHGFOpA2Mwa/ic0vsr6QjEmo

Et n'oublions jamais que ce qui manque surtout à notre système de prévention et de soins, ce sont des femmes et des hommes, formés, en nombre, bien répartis sur le territoire et les moyens financiers pour les rémunérer correctement !